

-SPECIAL PIERRY-

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉTÉ 2026



DANS CE NUMÉRO

L'ÉDITO DU MAIRE	Pages 2-3
LA FÊTE PATRONALE	Page 4
LES TRAVAUX	Page 5
LA FAUNE / LE FLEURISSEMENT	Page 6
LE PLAN BLEU	Page 7
ALSH ET MERCREDIS RÉCRÉATIFS	Pages 8-10
ASSOCIATIONS	Pages 11-14

INFOS DU VILLAGE	Pages 14-15
INFOS PRATIQUES	Pages 16-18
EXPRESSION DE L'OPPOSITION	Page 19
ÉTAT CIVIL / NUMÉROS UTILES LE 14 JUILLET	Page 20

14 JUILLET : FÊTE NATIONALE

19 JUILLET : REPAS SARMENTS ARGENTÉS

1 SEPTEMBRE : RENTRÉE SCOLAIRE

4 OCTOBRE : REPAS ANIM'PIERRY

L'EDITO DU MAIRE



Chères Pierrytières, Chers Pierrytiers,

Nul doute n'est permis ... L'été est bel et bien là. Après des jours de canicule intense, nous sommes pleinement entrés dans la période estivale. Mai et Juin nous ont déjà permis de connaître des températures élevées et les prévisions climatiques laissent augurer un été chaud pour notre région.

Cette situation nous a conduits à mettre en œuvre rapidement le « **plan bleu** » destiné à suivre l'état de santé et accompagner les personnes les plus vulnérables aux conditions difficiles que nous traversons. Je remercie les élus qui assurent cette permanence téléphonique, et physique en cas de besoin.

Une pensée également pour les forces de la sécurité civile et tout spécialement les sapeurs-pompiers qui affrontent déjà des incendies de grande ampleur, nourris par le mistral et la tramontane dans le sud du pays.

Ces conditions de chaleur et sécheresse nous ont amenés à annuler le feu d'artifices prévu en clôture des festivités prévues pour **le 14 juillet**, par mesure de précaution au regard de l'arrêté préfectoral. Ce n'est que partie remise et nous organiserons ce feu lorsque les conditions de sécurité seront réunies.

Nous pouvons nous réjouir d'avoir pu profiter de la **kermesse des écoles**, même si la pluie s'y est invitée en cours d'après-midi. Félicitations à l'Association des parents d'élèves pour qui c'était une première fois pour l'organiser et le résultat a été à la hauteur de leurs ambitions.

Notre **fête patronale** a été plus chanceuse avec une météo placée sous le signe du soleil. Petits et grands ont profité des attractions foraines et des animations offertes par la Municipalité. La fête fut belle et réalisée en toute sécurité avec l'aide de tous et des agents de sécurité. Un seul regret en voyant deux habitants de Pierry, fortement alcoolisés, venir perturber la bonne ambiance le dimanche vers 20h00 en cherchant querelle envers tel ou tel... C'est fort regrettable, pour ne pas dire inacceptable...

La vie municipale est désormais lancée avec **les commissions** qui se réunissent, au fur et à mesure, pour appréhender les dossiers et se lancer dans les propositions et envisager de futurs travaux ou réalisations.

Dans une démarche participative, les commissions seront accompagnées de **comités consultatifs communaux**, organismes qui comprendront les cinq membres de la commission et quatre personnes non élues (4 au maximum, le nombre pouvant être inférieur) qui seront désignées par le Maire au vu des candidatures reçues.

Ces comités pourront être mis en place sur les thèmes suivants :

- Voirie
- Chemins et hydraulique
- Fleurissement et cadre de vie
- Culture et patrimoine
- Fêtes et cérémonies
- Bâtiments
- Jeunesse et sports

*Les personnes intéressées pour siéger dans un comité sont appelées à candidater en exposant leur motivation et en laissant leurs coordonnées sur l'adresse **mairie@pierry.fr***



Notre agenda travaux a permis de voir la **rue de la Marquetterie** rénovée. Nous ne pouvons pas réceptionner les travaux car des désordres demeurent et doivent être résolus avant de donner quitus à l'entreprise et payer la facture.

En matière **de voirie** le programme 2026 va se poursuivre en prenant en compte la précocité des vendanges et les aléas de la période estivale. Nous devrions très certainement commencer par les travaux **de l'allée Maxenu**.

Dans le secteur des bâtiments, le conseil municipal a adopté à l'unanimité l'attribution de lots pour le marché de restructuration du **Cellier du Frère Oudart** lors de la séance du 29 juin 2026.

Ces travaux vont se dérouler sur une période de 12 mois et permettront de redonner vie à ce *lieu historique de notre village* et de l'inscrire dans le paysage champenois comme un symbole incontournable du patrimoine vitivinicole.

Le coût des travaux est d'environ 1 million d'euros hors taxes et toutes les entreprises retenues sont marnaises, preuve de l'intérêt manifesté par les professionnels du département pour répondre à notre marché public. Là aussi, le calendrier d'exécution prendra en compte la précocité des vendanges puisque le projet inclut la réfection du mur de clôture le long de la **rue de l'Egalité**, rue fortement fréquentée par les véhicules en cette période de récolte.

Nous avons dû fermer **l'accès à l'Eglise** car nous avons découvert des mouvements de sol au niveau de l'allée centrale. Le dallage devra être repris après confortement de la sous-couche pour pallier à ces désordres et après avoir trouvé l'origine de ces derniers. La sécheresse pourrait en être la cause...

Nous profiterons de l'été pour réaliser quelques travaux d'entretien et de confort pour les écoles et les équipements destinés au périscolaire et extrascolaire, comme chaque année.

Nos équipes sont fortement mobilisées pour **l'entretien des espaces verts** et l'arrosage de ces derniers. Nous privilégions les espèces peu gourmandes en eau mais l'apport de ce précieux liquide est nécessaire au regard des conditions climatiques que nous connaissons. Nos trois agents, aidés par un contrat d'été et par les bénévoles assurent ces travaux pour le plaisir de tous et afin de permettre aux Pierrytiers de vivre dans un espace agréable.

Nous regrettons toutefois des dégradations commises par quelques personnes sur l'espace public. Le vol ou la destruction de végétaux ne devraient pas exister et pourtant, nous en sommes victimes. Il en va de même sur les installations publiques avec les dégradations sur la porte des sanisettes du parc Jean Jaurès ou le sol du City (dernière dégradation en date) Que penser de ces personnes ... ?

Nous gardons malgré tout le moral et la foi en nos valeurs et missions car les mauvaises actions de quelques personnes ne sauraient nous décourager.

En vous souhaitant un bel été et une agréable lecture de notre bulletin municipal

Bien cordialement,

Eric PLASSON, Maire de PIERRY



Chers pierrytières et Pierrytiers,

Un grand merci à tous, notre fête patronale fut un grand succès. Vous êtes venus très nombreux et avez redonné un peu du dynamisme d'antan à cette manifestation. Pour les mélancoliques, le chahut-bahu n'existe plus, mais d'autres forains sont maintenant fidèles au poste pour le bonheur de tous.....

Un grand merci aux membres de l'AICSE pour avoir tenu la buvette avec leur bonne humeur et professionnalisme habituel, à nos agents techniques pour leur aide et dévouement ainsi qu'à certains membres du conseil municipal !

La météo fut, cette année, pleinement avec nous, Anita le clown et les poneys ont pu divertir les enfants en toute quiétude

Rendez vous l'an prochain!

Bien cordialement

Christophe Dazy
Adjoint au maire



RÉFECTION DU FIL D'EAU DES BORDETS

Peut-être avez-vous constaté le nettoyage et le curage du fil d'eau au dessus du bassin des Bordets?

C'est une première étape pour voir l'état du fil d'eau afin d'établir un devis de remise en état, et la reprise des enrobés rongés par le ruissellement des eaux hors du fil d'eau.

Depuis que les parcelles font l'objet de désherbage mécanique du travail du sol, nous constatons le dépôt d'herbe et terre lors des sorties de route des vignes, il est souhaitable que le tractoriste à l'issue des travaux sur la parcelle passe un coup de balai sur le fil d'eau et sur la voie publique.



NETTOYAGE DU MOBILIER URBAIN



Un élu et un bénévole se sont donné rendez vous pour nettoyer nos vasques et jardinières, et en ont profité pour passer au nettoyeur haute pression les ilots d'entrée de notre village ainsi que le monument du rond point LOBET.

Cela fait partie de la volonté de l'équipe municipale, dans le domaine du cadre de vie et de l'attractivité touristique, d'apporter une amélioration visuelle de nos entrées.

La première partie de ce programme était la réfection végétale du rond point LOBET, de ses ilots latéraux et la mise en lumière du monument et des quatre pierres sculptées .

Gérard TRIBOY, 1er adjoint



Bilan Piégeage -Tir -Saison du 01 Juillet 2025 au 30 Juin 2026

A fin de préserver la sécurité de tous, de protéger les cultures, les vignobles, les espaces publics et de limiter les nuisances, des opérations de régulation de la faune sauvage sont régulièrement menées sur la commune de Pierry.

Elles peuvent concerner notamment les lapins, blaireaux, corvidés, pigeons, ragondins, renards et sangliers. Selon les besoins, différentes méthodes autorisées par la réglementation sont employées, telles que le piégeage, le furetage ou les opérations de chasse, par des personnes habilitées.

Ces interventions participent au maintien d'un équilibre entre la faune sauvage, les activités humaines et la préservation de notre cadre de vie. La municipalité remercie les habitants de leur compréhension.

- **Tir Blaireaux : 2**
- **Piégeage/Tir Corbeaux : 137**
- **Furetage Lapins : 11**
- **Tir Pies : 6**
- **Piégeage/Tir Pigeons : 199**
- **Piégeage/Tir Ragondins : 33**
- **Piégeage/Tir Ratons Laveurs : 7**
- **Piégeage/Tir Renards : 8**
- **Tir Sangliers : 7**



FLEURISSEMENT DU VILLAGE

CADRE DE VIE

Mise en place des suspensions le 9 juin par les services techniques.



Dés herbage début juin et juillet des massifs au parc du tennis et du city avec l'aide des bénévoles à qui nous adressons un grand merci.

Bénévoles qui ont également apportés leur aide précieuse pour faire les plantations de toutes les vasques et jardinières.



Si vous avez envie de participer à ces petits travaux d'embellissement de notre village, vous pouvez vous faire connaître auprès du secrétariat de Mairie.

Ces travaux se font en matinée de 8h 30 à 11h30, trois à quatre fois par an et se terminent toujours par un moment de convivialité.



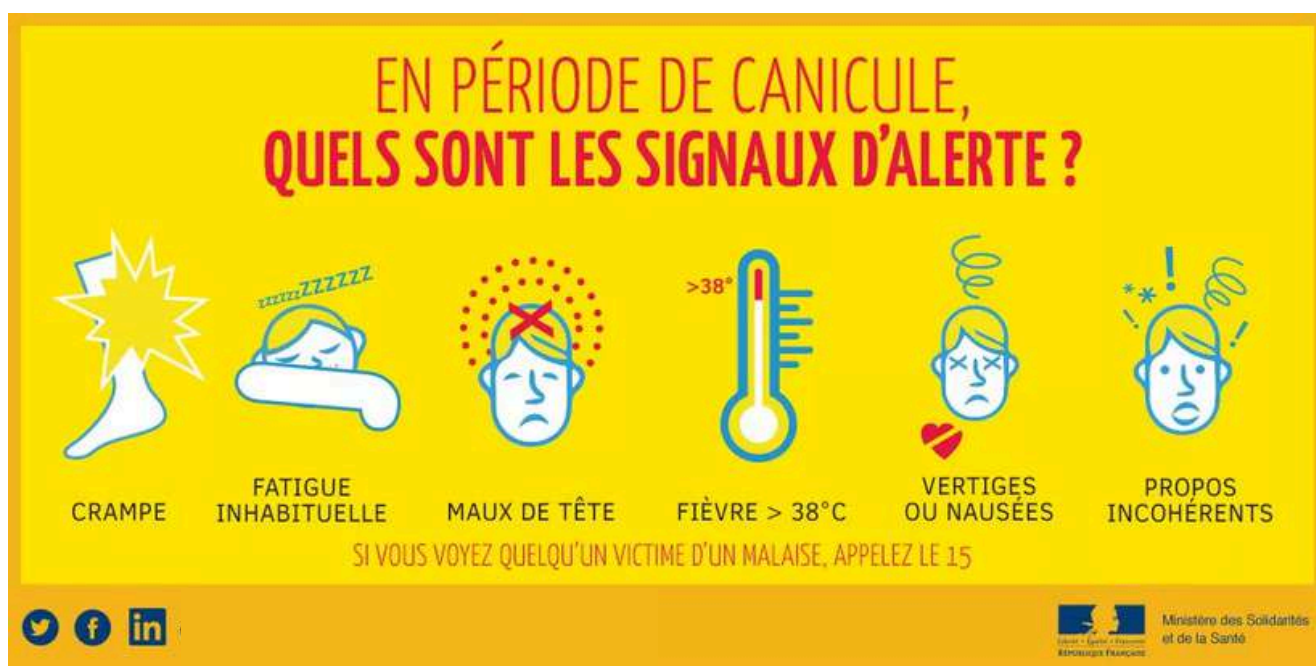
Gérard Triboy, Premier adjoint

Dans le cadre du plan de lutte contre la canicule, la mairie de Pierry a fait parvenir aux personnes de plus de 68 ans, un courrier les informant de la possibilité de s'inscrire pour être contactées en cas de canicule . 116 personnes vivant en couple et 106 personnes seules soit 222 personnes ont reçu le courrier. 20 personnes ont souhaité être contactées en cas de canicule.



Pendant le premier épisode de canicule du mois de juin, 3 conseillers de la Commission Sociale, Mme Francine LEBERT, Mme Annabelle LAMARLE et M Christophe DAZY ont pris des nouvelles des personnes qui le souhaitaient .

Si vous désirez faire partie de cette liste vous pouvez encore contacter la mairie au 03 26 54 03 15.



Francine Lebert, Adjointe

Comme chaque année, la commune de Pierry a organisé son centre de loisirs durant les vacances de printemps. Celui-ci s'est déroulé **du 13 au 17 avril 2026**. Pour cette édition, l'équipe d'animation composée de Cyrille, Élodie, Mathilde, Tacko, Gwendolyn et Béatrice a choisi de travailler autour du thème du printemps et de notre environnement.

L'objectif était de faire découvrir aux enfants les richesses de notre patrimoine local à cette période de l'année, tout en les sensibilisant au respect de la nature qui renaît avec l'arrivée des beaux jours. Tout au long de la semaine, les animateurs ont proposé un programme varié mêlant activités manuelles, jeux collectifs et sportifs, ateliers de jardinage et moments de découverte.

Le mercredi 15 avril, une **sortie à Reims** a permis aux enfants de vivre une journée riche en découvertes. Le matin, ils ont eu le privilège de visiter **la Maison Fossier**, entreprise emblématique de notre région fondée en 1756 et célèbre pour ses biscuits roses. L'après-midi s'est poursuivi au **Parc de Champagne**, vaste espace verdoyant situé au coeur de la ville. Cette excursion a offert aux enfants l'occasion de découvrir une spécialité rémoise incontournable, d'explorer un environnement naturel remarquable et de renforcer leur sentiment d'appartenance à la richesse culturelle et patrimoniale de notre territoire.

Nous donnons rendez-vous aux enfants dès le 6 juillet pour le centre de loisirs d'été. À très bientôt !!!



**Fanny COUSIN, Directrice
Périscolaire-Extrascolaire**

Pour cette dernière période de nos mercredis récréatifs, place au sport !

Avec l'arrivée des beaux jours, les enfants ont eu l'occasion de découvrir une multitude de disciplines sportives venues des quatre coins du monde. L'équipe d'animation avait à cœur de faire voyager les participants à travers des activités variées, tout en leur faisant connaître des sports parfois méconnus, voire ancestraux.

Aux côtés de disciplines plus familières comme le *badminton* ou le *basket-ball*, les enfants se sont initiés au *kabaddi*, un jeu traditionnel indien, à la *capoeira*, un art mêlant danse, musique et art martial originaire du Brésil, ou encore au *calcio fiorentino*, un sport collectif historique de Florence.

Bien d'autres activités sont venues enrichir ce programme sportif et culturel.

Cette belle initiative a permis aux enfants de développer leur curiosité, tout en partageant des moments ludiques et conviviaux.



Retour sur la journée du mercredi 10 juin
au Poney Club de Villers-en-Argonne



Nous vous donnons rendez-vous en septembre pour de nouvelles aventures et de belles découvertes !

Fanny COUSIN, Directrice PÉRISCOLAIRE-EXTRASCOLAIRE



LES SARMENTS ARGENTÉS

Comme prévu notre association a suivi son calendrier à savoir au mois d'avril la visite de **Notre Dame de Paris** avec repas au restaurant suivi au mois de mai d'une sortie aux **grottes de Han** et malgré que le soleil ne soit pas au rendez-vous, nous avons passé une très agréable journée avec la visite des grottes et du parc animalier.

Cette année c'est en **Tunisie à Hammamet** que nous sommes partis pour 11 jours sous le soleil.

Très beau séjour que 41 adhérents ont pu apprécier.



Nous devons nous remettre au travail pour la préparation de notre « repas d'été » qui aura lieu à la salle des fêtes de Pierry **le dimanche 19 juillet à midi**. Celui-ci est ouvert à tous. Il remplace le repas champêtre que nous organisons les années précédentes.

Nous avons décidé de fermer la salle le Chai le 22 juin 2026 à cause des fortes chaleurs.

Rappel : La salle le Chai fermera du lundi 27 juillet pour ouvrir le lundi 31 août. Il n'y aura pas d'après midi récréatives pendant cette période.

Les membres du bureau souhaitent à tous leurs adhérents et à tous les lecteurs de bonnes vacances et vous retrouveront au mois de septembre.

Le président, Joël LALIN

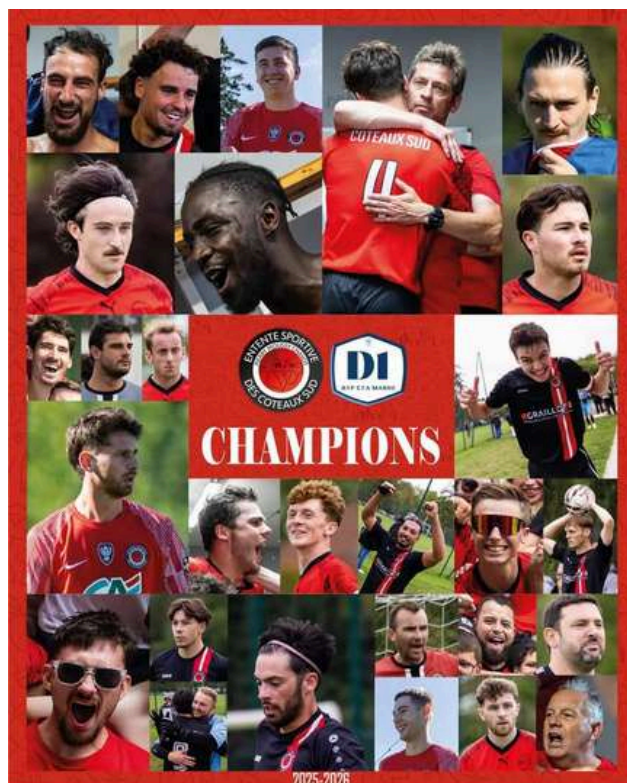


ENTENTE SPORTIVE DES COTEAUX SUD

Une page historique pour l'Entente Sportive des Coteaux Sud

La saison 2025-2026 restera gravée dans l'histoire de l'Entente Sportive des Coteaux Sud. Notre équipe senior a réalisé un exploit remarquable en remportant le championnat de D1 du District de la Marne, décrochant ainsi son accession au championnat Régional 3 pour la toute première fois de l'histoire du club.

Cette réussite est le fruit du travail, de l'investissement et de la détermination de l'ensemble des joueurs qui ont porté haut les couleurs du club tout au long de la saison. Nous adressons également nos plus sincères félicitations à leur entraîneur, Noël Grefils, dont l'engagement, les compétences et les qualités humaines ont largement contribué à cette formidable aventure.



Cette montée historique récompense les efforts de tous ceux qui œuvrent au quotidien pour le développement de notre club, sur et en dehors des terrains.

L'Entente Sportive des Coteaux Sud tient à remercier chaleureusement Monsieur Plasson, Maire de Pierry, ainsi que l'ensemble de la municipalité, pour leur soutien constant et leur aide indispensable au bon fonctionnement du club. Nous saluons tout particulièrement la qualité de l'entretien du terrain d'honneur, qui permet à nos licenciés d'évoluer dans les meilleures conditions.

Enfin, nous adressons un immense merci à tous les Pierrytières et Pierrytiers qui nous ont accompagnés et encouragés tout au long de l'année. Leur présence, leur fidélité et leur soutien ont été une source de motivation précieuse pour nos joueurs.

Cette montée en Régional 3 est une fierté collective et une nouvelle étape dans l'histoire de notre club. Ensemble, continuons à faire vivre les valeurs du sport, du partage et de la convivialité qui font la force de l'Entente Sportive des Coteaux Sud.

Gadret Rudy

**Président de l'Entente Sportive des Coteaux Sud
(Pierry-Moussy-Chavot)**

Anim'Pierry.

En avril et en mai, les membres d'Anim'Pierry ont organisé deux événements très attendus à Pierry.

Le premier rendez-vous s'est tenu le dimanche 26 avril avec la 4e édition du Salon du bien-être, organisée à la salle des fêtes. Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu rencontrer les exposants venus partager leur savoir-faire : spécialistes des soins énergétiques, du bien-être holistique, de la sophrologie ou encore de la naturopathie. Des artisans créateurs de bougies, de savons et d'autres produits étaient également présents.

Puis, le vendredi 8 mai, l'un des rares jours ensoleillés de ce début de mois, s'est déroulée la 3e édition de La Bière en fête. Cette année, la manifestation avait pris place dans la cour du Champagne Vincent d'Astrée.

Plus d'un millier de visiteurs sont venus pour découvrir et déguster, avec modération, les bières proposées par six brasseurs, sans oublier notre boisson locale. Habitants de Pierry et des communes voisines, mais aussi touristes français et étrangers profitant du week-end prolongé en Champagne, ont contribué à faire de cette soirée une véritable réussite.

Côté restauration, les chipolatas, merguez et steaks hachés, préparés par la Boucherie de Pierry, étaient accompagnés de frites, le tout cuisiné et servi par la Brigade d'Anim'Pierry.

L'animation musicale était assurée par les groupes Mojo Range et O'Jo Blues, qui ont largement contribué à l'ambiance chaleureuse et festive de la soirée.

Une très belle édition !

Notez dès à présent notre prochain événement :

- Dimanche 4 octobre : le repas des vendanges au Château de Pierry.

Rendez-vous prochainement sur notre page Facebook et dans vos boîtes aux lettres pour plus d'informations.

À bientôt,

Anim'Pierry





L'équipe enseignante et les membres de l'APE remercient chaleureusement les parents bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette belle kermesse sur le thème Disney.

Un immense merci aux enseignantes pour leur travail. Les danses étaient magnifiques et ont fait le bonheur des petits comme des grands.

Nous souhaitons remercier également la Mairie pour le prêt du matériel ainsi que Mr Diot et Mr Gadret pour toute l'installation et le rangement.

Une très belle journée malgré la pluie qui s'est invitée. Merci d'avoir été si nombreux.

Nous vous souhaitons de très belles vacances ensoleillées.

L'équipe APE



TENNIS : RAPPEL INSCRIPTION

INFOS DU VILLAGE

Les courts de Pierry accessibles gratuitement aux habitants !

La commune de Pierry est heureuse de rappeler que l'accès aux courts de tennis de Pierry est gratuit pour tous les habitants de la commune.

Grâce au partenariat mis en place avec l'ASPTT Tennis Épernay, les Pierrytiers bénéficient d'un système de réservation simple et pratique. Avant toute utilisation, il est nécessaire de suivre une procédure de référencement afin de créer son accès. Une fois cette étape effectuée, il est possible de réserver les différents courts directement en ligne.

Ce partenariat offre également un avantage appréciable durant la saison hivernale : les habitants de Pierry peuvent aussi réserver et utiliser les courts couverts d'Épernay, permettant ainsi de pratiquer le tennis toute l'année, quelles que soient les conditions météorologiques.

Nous invitons tous les amateurs de tennis, débutants comme confirmés, à profiter de ce service mis à leur disposition par la commune.

Pour connaître la procédure de référencement et accéder au système de réservation, rapprochez-vous de la mairie par mail mairie@pierry.fr

Bonne pratique à toutes et à tous !



Retour dans le passé : quand le vieux fourgon des pompiers de Pierry prenait sa retraite...

En feuilletant de vieux documents conservés, ce Pierrytiers nous a fait le plaisir de nous transmettre un article de presse daté du **21 novembre 1974** relatant le départ d'un véhicule emblématique des sapeurs-pompiers de Pierry.

Ce **fourgon-pompe, un Hotchkiss** construit vers 1908-1909, a marqué plusieurs générations de Pierrytiers. Après avoir longtemps appartenu à la commune, il fut transformé en véhicule de lutte contre l'incendie et resta en service jusque dans les années 1970, avant d'être remplacé par un matériel plus moderne.

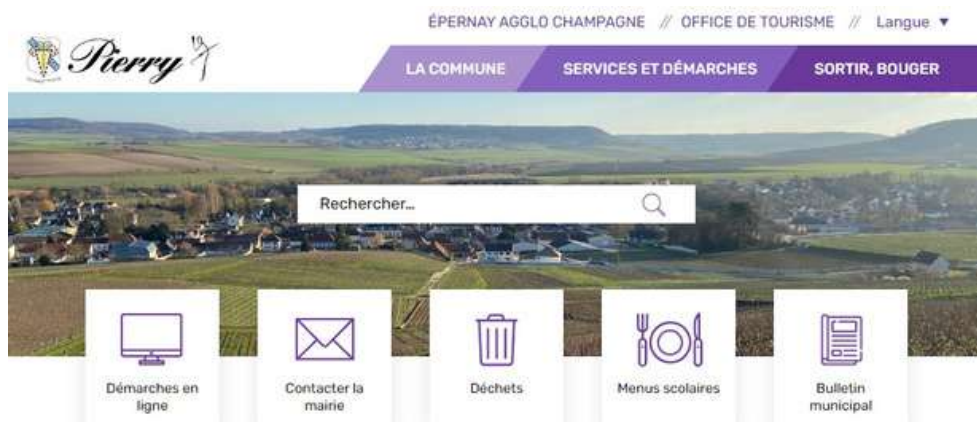
L'article raconte qu'il fut vendu à un collectionneur qui souhaitait lui redonner son éclat d'origine. Une note manuscrite conservée avec cette coupure de journal apporte un éclairage supplémentaire : le véhicule aurait ensuite été acquis par le **commandant Fromageot**, dans le cadre d'un projet de musée des sapeurs-pompiers à Châlons, avant de rejoindre finalement un **musée en Suisse**, où il serait toujours préservé.

Ces quelques lignes nous rappellent que **notre patrimoine communal** ne se limite pas aux bâtiments ou aux monuments : il se cache aussi dans les objets du quotidien, les véhicules qui ont servi la population et les souvenirs précieusement conservés par les familles.

Un grand merci à cet habitant pour ce partage. Cela permet de faire vivre l'histoire de Pierry et de transmettre aux nouvelles générations une part de la mémoire de notre commune.



NOTRE SITE INTERNET



À NOTER QUE

Le calendrier du site est ouvert à toutes les associations de Pierry qui en font la demande.

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS

Nous constatons certaines remarques et questions de Pierrytiers sur les réseaux sociaux. Ce n'est pas sur ces canaux que la Municipalité peut vous répondre car "Pierry Infos" n'est en aucun cas une page officielle de la Mairie.

Il a été souhaité par les habitants de notre village, une permanence d'élus.

Celle-ci existe **les lundi et jeudi de 17h à 19h sur rendez vous.**

Nous rappelons ici que ces permanences sont toujours actives et à votre disposition.



Adaptation du Plan Vigipirate active depuis le 24 mars 2024.

- Les mesures suivantes du plan sont renforcées :

- renforcer la surveillance aux abords des bâtiments publics, éducatifs, sportifs, culturels et cultuels.

-contrôler les accès des personnes, véhicules et objets entrant dans ces bâtiments.

- Les mesures suivantes sont activées :
 - créer des remontées d'alertes de sécurité dans les établissements sensibles et notamment les établissements scolaires
 - vérifier les annuaires de crise et le fonctionnement des moyens de communication sécurisés

Enfin, je vous invite à composer le 17 ou 112 afin de signaler aux forces de sécurité intérieure tout comportement anormal ou fait suspect dont vous seriez témoin.

SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi de 9h à 12h
et sur rendez-vous l'après-midi au
03 26 54 03 15

Fermé le mercredi toute la journée

AGENCE POSTALE :

Lundi et vendredi de 13h45 à 18h15
Mercredi de 8h45 à 11h45
Téléphone: 03 26 56 30 61



France services Epernay Agglo Champagne

- Les locaux de France services sont situés au sein de la Maison de Communauté de Blancs-Coteaux (Vertus).
- L'accueil et l'accompagnement des usagers est réalisé, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h.
- Prise de rendez-vous par téléphone au 03 26 52 69 46 / 06 08 73 63 92 ou par mail à franceservices@epernay-agglo.fr

- Les missions principales
- L'accueil, l'information, l'accompagnement et l'orientation du public dans tous les domaines de la vie quotidienne
- L'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en lignes des opérateurs partenaires (facilitation numérique)
- L'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives
- La mise en relation des usagers avec les opérateurs partenaires
- L'identification des situations individuelles nécessitant d'être portées à la connaissance des opérateurs partenaires.

QUE FAIRE SI VOUS CONSTATEZ UN NID DE FRELONS ASIATIQUES, GUÊPES OU ABEILLES ?

En l'absence de danger, la destruction des nids d'hyménoptères chez les particuliers est prise en charge par différents professionnels. La liste de ces entreprises est consultable dans la rubrique "désinfection-désinsectisation" des annuaires.

Les pompiers interviennent uniquement au domicile des particuliers si l'essaim ou le nid est positionné dans une pièce de vie (ex: cuisine, chambre) ou en cas de danger imminent sur personne allergique ainsi que dans les lieux publics : écoles, salle des fêtes....

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE DANS LA MARNE.

Le Conseil national du bruit a émis un avis favorable au bricolage, jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste exhaustive) lorsque vous respectez les horaires suivants pour faire vos travaux bruyants :

de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h30 en semaine
de 9h à 12h et de 14h30 à 19h le samedi
de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

BRÛLER DES DÉCHETS VERTS, C'EST INTERDIT PAR LA LOI

La loi 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire a modifié le code de l'environnement : il est interdit de brûler des biodéchets (dont font partie les déchets de jardin) à l'air libre et dans les incinérateurs.

En cas de non-respect de la loi, une contravention de 750€ peut être appliquée.

Les incinérateurs de jardin sont aussi interdits en France (vente et utilisation) et ne peuvent plus être mis gratuitement à disposition des jardiniers.

LE DÉSHERBAGE DEVANT CHEZ SOI EST L'AFFAIRE DE CHACUN

Les habitants sont invités à entretenir les abords de leur habitation. Nous vous rappelons que le désherbage de la jonction entre le trottoir et les propriétés revient aux riverains. Un geste simple qui participe à la propreté, à la sécurité des piétons et à l'embellissement du village.

DÉJECTIONS CANINES : UN GESTE SIMPLE POUR UN VILLAGE PROPRE

Ramasser les déjections de son chien est un geste de civisme qui contribue au respect de tous et à la propreté de notre village. Pour faciliter ce geste, des « crotinettes », équipées de sacs de ramassage, sont mises à votre disposition à différents endroits de la commune. Pensez à les utiliser lors de vos promenades et à jeter les sacs usagés dans les poubelles. Ensemble, adoptons les bons réflexes pour préserver un cadre de vie agréable et accueillant pour tous. Merci à chaque propriétaire de chien pour sa participation !

JOURS DE RAMASSAGE DES DÉCHETS

Lundi Matin : déchets BIO

plus, une semaine sur deux : déchets ménagers

Jeudi Matin : Bac jaune uniquement !



HORAIRE DE LA DÉCHÈTERIE DE PIERRY

Du 23 juin au 31 août
du lundi au dimanche
de 8h00 à 13h00
(sauf en cas de canicule,
les horaires peuvent varier)



NOUVEAUX ARRIVANTS À PIERRY

Vous venez d'arriver dans notre commune, faites-vous connaître auprès de la Mairie qui vous indiquera les démarches à effectuer auprès des personnes et des organismes dont vous utilisez les services ou qui gèrent des dossiers vous concernant et pour vous inscrire sur la liste électorale mais également profiter du colis et du repas des Anciens si vous en avez l'âge.

Et retrouvez l'ensemble des services en ligne (demande de poubelles, demande d'ouverture ou fermeture de compteur, internet...) sur <https://www.epernay-agglo.fr/services-en-ligne>

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Pour toute nouvelle inscription d'enfants dans les écoles de Pierry et à la cantine, les parents sont invités à contacter le secrétariat de Mairie au 03.26.54.03.15.

À noter que les parents dont les enfants sont déjà scolarisés dans l'une des écoles n'ont pas de demande d'inscription à formuler. Pour les enfants entrant en École Élémentaire et déjà scolarisés en École Maternelle, les inscriptions se font automatiquement entre les deux établissements.

Le **Périscolaire** est ouvert tous les jours avant et après l'école, mais aussi les mercredis, pour les enfants de 3 à 11 ans.

Les Mercredis Récreatifs peuvent accueillir tous les enfants de Pierry ou des environs de 7h30 à 18h30 (ou par demi-journée). L'équipe d'animation propose des activités variées en rapport avec divers thèmes tels que l'art, la culture, le sport, la nature, ...

Les inscriptions s'effectuent soit pour tous les mercredis d'une période scolaire entre deux vacances, soit de façon ponctuelle.

Pour tous renseignements, contacter

le 06.83.15.22.78

ou par mail periscolairepierry51@gmail.com

DÉMARCHES D'URBANISME

Dossier à retirer auprès du secrétariat de mairie

ou

<https://www.spl-xdemat.fr/Xurba/gnau/pierry>

ÉLECTIONS

Inscriptions possibles toute l'année sur
service-public.fr

UNE DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX (DP)

est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.

La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16ème anniversaire et jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit.

Cette démarche est à effectuer par vous-même, à la mairie de votre domicile.

Pièces à fournir pour être recensé :

- Carte d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Adresse mail



ÉTABLISSEMENT DES TITRES D'IDENTITÉ

Les délais d'obtention d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport sont sensiblement rallongés à l'approche des périodes de vacances scolaires.

Afin d'anticiper cette démarche, vous pouvez prendre rendez-vous dans l'une des mairies les plus proches, à savoir : Epernay, Blancs-Coteaux (Vertus) et Tours-sur-Marne.

Le formulaire papier pour une demande d'établissement ou de renouvellement d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport ainsi que la liste des pièces à produire peuvent être retirés dans l'une de ces 3 mairies.

Il est également possible d'effectuer la pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ants.gouv.fr).

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

HABITANTS PIERRY : 300 €

Caution versée à la remise des clés : 250 €

HABITANTS HORS PIERRY : 650 €

Caution versée à la remise des clés : 250 €

Depuis les élections, nous avons à cœur de représenter au mieux les Pierrytiers qui nous ont accordé leur confiance et de participer, à notre niveau, à la vie de notre commune. Bien que nous ne soyons que trois élus d'opposition, nous avons choisi de siéger dans l'ensemble des commissions municipales afin de suivre les différents sujets concernant Pierry.

Renan LANDRY :

 Voirie : Je souhaite contribuer aux réflexions sur l'entretien, la sécurité et l'amélioration des espaces publics, essentiels au quotidien des habitants.

 Santé – Social – Cimetière : Je souhaite suivre les actions menées en faveur des habitants, notamment des plus fragiles, et participer aux réflexions sur les questions de santé, de solidarité et de gestion du cimetière.

 Fleurissement & Embellissement du cadre de vie : Attaché à la qualité de notre cadre de vie, je souhaite contribuer aux projets de fleurissement et d'embellissement qui valorisent notre village et renforcent son attractivité.

Oriane SÉLÈQUE :

 Culture et Patrimoine : Fièbre de notre village, je souhaite contribuer à la valorisation de son histoire, de son patrimoine, de son vignoble et de tout ce qui fait son identité.

 Communication : Il me paraît essentiel de favoriser une information claire et des échanges réguliers avec les habitants.

 Scolaire, périscolaire et extrascolaire : En tant que mère de trois enfants, il m'a semblé naturel de rejoindre cette commission afin de suivre les sujets liés à l'enfance, à la jeunesse et à la vie scolaire.

Michaël LAMBERT :

 Fêtes et Animations : Je souhaite m'investir activement dans les projets qui contribuent à l'animation de notre village et représenter au mieux les attentes des habitants.

 Chemins – Hydraulique : Je souhaite suivre les actions menées sur les chemins et les coteaux, notamment les projets liés à l'ASA, qui sont essentiels pour notre territoire.

 Bâtiments : Je veux contribuer aux réflexions et au suivi des projets concernant le patrimoine communal et les équipements municipaux.

 Sport et Jeunesse : Il était tout naturel pour moi de la rejoindre. Le sport tire notre jeunesse vers le haut et notre équipe de football en est le bel exemple.

Les commissions commencent progressivement à se mettre en place. À ce jour, peu de réunions ont encore eu lieu, mais nous sommes pleinement mobilisés. Nous souhaitons que chaque commission puisse mener pleinement sa mission, notamment sur les projets structurants pour notre commune. Fidèles à nos engagements, nous participerons de manière constructive aux réflexions et aux travaux menés, tout en continuant à informer les Pierrytiers, dans la limite des éléments dont nous disposons.

Si vous avez des questions, des remarques ou des idées concernant l'un de ces sujets, n'hésitez pas à nous contacter en écrivant à reunispourpierry@gmail.com. Nous serons heureux d'échanger avec vous, de relayer vos préoccupations et de suivre les dossiers qui vous tiennent à cœur.

Michael LAMBERT, Oriane SELEQUE et Renan LADRY,



Décès

Nelson SONIM
le 21 mai 2026



Naissance

Jade LAMOUR
le 12 avril 2026



Mariage

Stéphane LESEUR
et Jennifer LEBLANC
le 16 mai 2025

LA COMMUNE DE PIERRY
fête le
14 JUILLET
DE 14H30 À 18H30
AU CITY PARC
(entrée par la rue Jean Jaurès)

 **15H00**
TOURNOI DE TENNIS
Inscription sur place à 14h30
BONS D'ACHATS POUR LES 4 PREMIERS

 **16H00**
COURSE D'ORIENTATION
EN DUO PARENT-ENFANT
Inscription à la mairie avant le 10 juillet
ou via le mail mairie@pierry.fr
(nom du parent + nom de l'enfant)
BONS D'ACHATS POUR LES 3 PREMIERS

 **17H00**
BABY FOOT GÉANT
sur le terrain du City Parc

 **BUVETTE**
Tenue par l'APE les Petites Bulles

 **Annulé**
22H30
FEU D'ARTIFICE SONORISÉ
visible de la place de la mairie

 Cette journée est susceptible d'être annulée en cas de canicule.

 Les activités sont sous la responsabilité des participants.

Numéros courts en cas
d'urgence joignables
gratuitement 24h/24h :

15 : SAMU
17 : Police
18 : Pompiers
114 : Personnes sourdes
ou malentendantes
(sms/fax uniquement)
115 : Accueil sans abri

112 APPEL URGENCES EUROPÉEN
119 : Allo enfance maltraitée
3237 : Pharmacies de garde
118 418 et dire "SANTÉ": Médecin de garde
3977 : Contre maltraitance personnes âgées
3919 : Violences conjugales (Victimes et témoins)
03.26.56.96.60: Police d'Épernay

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : ÉRIC PLASSON

Les articles publiés sont sous la responsabilité de leurs auteurs : soit le signataire, soit le Président de l'association

Bulletin Municipal

PIERRY B N°ISSN 1293 2698

DÉPÔT LÉGAL EN DATE DU 22 Juillet 2008

ÉDITEUR ET IMPRIMEUR Mairie de Pierry - 51530